



ATELIER DE CONCERTATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INITIATIVES PILOTES DU TRI NATIONAL DE LA SANGHA D'APPUI DU PROJET REGIONAL GIZ D'APPUI A LA COMIFAC EN FAVEUR DES POPULATIONS AUTOCHTONES ET COMMUNAUTES LOCALES D'AFRIQUE CENTRALE

Brazzaville – Congo, les 15 et 16 juillet 2019

COMMUNIQUE FINAL

Il s'est tenu les 15 et 16 juillet 2019 à Brazzaville en République du Congo, un atelier de concertation sur la mise en œuvre des initiatives pilotes du Tri national de la Sangha (TNS) d'appui du Projet Régional GIZ d'Appui à la COMIFAC en faveur des populations autochtones et communautés locales (PACL) d'Afrique centrale.

Organisé par la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) avec l'appui technique et financier de la Coopération Allemande à travers le Projet Régional GIZ d'Appui à la COMIFAC, cet atelier avait pour objectif d'engager le processus de concertation en vue de la mise en œuvre des initiatives pilotes validées par la COMIFAC et le REPALEAC.

Il s'agissait spécifiquement :

- D'introduire les participants aux concepts liés aux savoirs traditionnels et CLIP ;
- D'échanger sur le cahier de charges des initiatives pilotes (IP) ;
- D'échanger sur la composition de structure de gouvernance au niveau national ;
- De clarifier les rôles des membres de la structure de gouvernance au niveau régional ;
- De valider les critères de choix des acteurs au niveau local ;
- D'échanger sur le mécanisme de mise en œuvre des activités des IP au niveau local ;
- De définir les résultats à atteindre à court et moyen terme ;
- D'échanger sur le mécanisme de suivi des initiatives pilotes au niveau national.

Plus d'une quarantaine de participants en provenance du Cameroun, du Congo et de la République Centrafricaine ont pris part à cet atelier. Il s'agissait : du représentant du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, des Coordonnateurs nationaux COMIFAC, des Points focaux CDB /APA, du coordonnateur sous régional du réseau des

populations autochtones et communautés locales d'Afrique centrale (REPALEAC), des représentants du REPALEAC, du REFADD, du REPAR et du REJEFAC des trois pays et les présidents des fora nationaux CEFDHAC. Y ont également pris part : le Président du Comité de pilotage sous régional de la CEFDHAC, son Excellence Monsieur le chargé d'affaires à l'Ambassade de la République Fédérale d'Allemagne au Congo, les représentants du Projet GIZ d'appui à la COMIFAC et la Fondation Tri National de la Sangha (FTNS).

La modération des travaux a été assurée par Monsieur MADZOU MOUKILI, point focal APA de la République du Congo.

Trois moments forts ont ponctué les travaux de l'atelier, à savoir la cérémonie d'ouverture, les travaux proprement dits et la cérémonie de clôture.

I. CEREMONIE D'OUVERTURE

M. Chouaïbou NCHOUTPOUEN, Expert Biodiversité de la COMIFAC, Point Focal CEFDHAC de la COMIFAC, représentant le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC empêché, a procédé à l'ouverture de l'atelier. Dans son mot de circonstance, il a rappelé le processus d'élaboration du cadre stratégique du REPALEAC objet des ateliers organisés par ledit réseau tel que dénommé Douala 1 à 7, et particulièrement Douala 7 au cours duquel les trois initiatives pilotes(IP) ont été examinées et validées. Au cours du même atelier, le calendrier des différentes étapes du processus de mise en œuvre de ces IP ainsi que la planification des ateliers de concertation ont été validés.

Par la suite, il a précisé que l'opérationnalisation de ces initiatives pilotes nécessite la mise à disposition d'un cahier de charges, qui est un instrument d'appui destiné à orienter la gouvernance (structure et processus de pilotage, responsabilités, etc.). Poursuivant son propos, il a rappelé que trois IP ont été développées par le REPALEAC afin de participer entre autres à la mise en œuvre de son cadre stratégique. Il s'agit de :

- L'appui à l'utilisation des connaissances, innovations et pratiques locales et autochtones déjà identifiées dans la gestion des aires protégées : cas du Tri national de la Sangha (TNS), du Complexe binational Sena Oura – Bouba Ndjidda (BSB Yamoussa) et du parc national de Lomami (PNL) ;
- L'appui à l'élaboration d'une démarche consensuelle en matière de CLIP (Consentement Libre, Informé et Préalable) dans les aires protégées de l'espace COMIFAC sur la base des expériences existantes : cas du Tri national de la Sangha (TNS), du Complexe binational Sena oura - Bouba Ndjida (BSB Yamoussa) et du Parc National de Lomami (PNL) ;
- L'appui à la capitalisation des expériences de l'implication effective des PACL dans la gestion des forêts communales et communautaires : cas des forêts

communales de Moloundou, Dzeng au Cameroun et des concessions forestières des communautés locales de Bisemulu et Bangengele en RDC.

Clôturant son propos, il a précisé que les présentes assises concernaient les initiatives pilotes à mettre en œuvre dans le paysage du Tri national de la Sangha (TNS) et a exhorté les participants à contribuer activement aux travaux. C'est sur cette invite qu'il a déclaré ouvert l'atelier de concertation sur la mise en œuvre des initiatives pilotes du Tri national de la Sangha (TNS) en faveur des populations autochtones et communautés locales (PACL) riveraines à ce complexe d'aires protégées transfrontalières.

II. Les travaux proprement dits

Un secrétariat technique a été mis en place. Il était composé de : Monsieur Simplicite KOURANGA REPALEAC RCA, Adrien KOMBE du REPALEAC Congo et Marie Julienne LONGO du Forum national CEFDHAC Congo.

Cette session a été ponctuée par des exposés et les échanges fructueux en séances plénières et suivis par les travaux en groupe.

- 1) Les présentations ci-après ont été faites : le concept des initiatives pilotes par Mr Chouaibou NCHOUTPOUEN, Expert Biodiversité de la COMIFAC ;
- 2) Le processus de mise en œuvre des IP par Mme Chantal Bernadette EDOA du Projet Régional GIZ appui à la COMIFAC ;
- 3) Le Cahier de charge, la structure de gouvernance et son rôle dans la mise en œuvre des initiatives pilotes par Mme Nadège TAKOUGANG du Projet Régional GIZ appui à la COMIFAC ;
- 4) L'introduction sur la notion de savoirs traditionnels par Messieurs MADZOU MOUKILI, Point Focal APA du Congo et Joseph ITONGWA coordonnateur sous régional du REPALEAC ;
- 5) L'introduction sur la notion de CLIP par Mr Romain KANA, chargé de programmes de la FTNS ;
- 6) Le processus de mise en œuvre et planification opérationnelle des initiatives pilotes à mettre en œuvre dans le paysage du TNS par Mme Chantal Bernadette EDOA.
- 7) Les termes de référence de la structure de gouvernance des IP par Mme Nadège TAKOUGANG.

Les travaux en groupe ont porté essentiellement sur la planification opérationnelle de deux IP. Ainsi, les participants ont identifié les résultats escomptés, les indicateurs, les activités à mener, les critères de choix des acteurs, la structure de gouvernance, etc.

Au terme des travaux les participants ont pris les résolutions et formulé les recommandations.

1. S'agissant de la planification opérationnelle des deux initiatives pilotes à mettre en œuvre dans le paysage du TNS, les participants ont :

- Elaboré les drafts des matrices opérationnelles.

2. S'agissant des critères du choix des acteurs de mise en œuvre des initiatives pilotes au niveau local, les participants ont convenu que ce soient :

- Les acteurs qui accompagnent les PACL dans les initiatives similaires dans le paysage du TNS ;
- Les acteurs qui sont acceptés et bénéficient d'une certaine légitimité sur le terrain (TNS) ;
- Les acteurs qui ont une expertise reconnue sur les thématiques abordées dans les initiatives pilotes ;
- Les acteurs des institutions capables de porter des thématiques au niveau des politiques et des décideurs et qui sont présents au niveau des sites.

3. Concernant la composition de la structure de gouvernance au niveau de chaque pays membre du TNS les participants ont validé la composition suivante :

- Coordonnateur national COMIFAC (Président)
- Coordonnateur national du REPALEAC (Rapporteur N°1)
- Directeur en charge des aires protégées et de la Faune Sauvage (Rapporteur N°2)
- Point Focal CDB (membre)
- Président du Forum national de la CEFDHAC (membre)
- Facilitateur IP GIZ (membre)
- Facilitateur IP COMIFAC (membre)

4. S'agissant du mécanisme de mise en œuvre des initiatives pilotes, les participants ont convenu qu'il faut :

- Procéder à une analyse situationnelle approfondie pour voir à quel niveau se situe chaque segment du TNS par rapport aux thématiques à aborder ;
- Élaborer une feuille de route adaptée à chaque situation tout en ayant une vision de mise en cohérence au niveau sous régional ;
- Mettre simultanément en œuvre les IP dans les trois segments de la TNS.

5. S'agissant la feuille de route de la mise en œuvre des initiatives pilotes, elle a été élaborée et validée.

Les participants ont par ailleurs recommandé de :

- Prendre en compte le genre à toutes les étapes de mise en œuvre des IP ;
- Renforcer les capacités organisationnelles et de gestion des associations des populations autochtones et communautés locales afin qu'elles soient éligibles au mécanisme financier de mise en œuvre des initiatives pilotes ;
- Finaliser les matrices opérationnelles des IP ;
- Clarifier les options de la gestion fiduciaire des IP.

- Prendre les dispositions afin que les résultats auxquels vont parvenir la mise en œuvre des IP concourent à la définition des indicateurs susceptibles d'être pris en compte au titre des standards d'évaluation des impacts de tout autre projet.

III. Cérémonie de clôture

Présidée par le représentant du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, en la personne de Monsieur Chouaibou NCHOUTPOUEN, la cérémonie de clôture a connu trois temps forts notamment :

- La lecture du communiqué final ;
- Le mot de gratitude du REPALEAC par Joseph Itongwa, Coordonnateur régional du RAPLEAC ;
- Le témoignage de satisfaction de son Excellence Monsieur Jonas WIESENECKER, charge d'affaires à l'ambassade de la République fédérale d'Allemagne au Congo ;
- Le mot de clôture du Représentant du SEC.

Fait à Brazzaville, le 16 juillet 2019

Les Participants